

Syndicat GENERAL

Des Personnels du GPMH

Et des Personnels administratifs et de maintenance

Du Port du HAVRE

3630 rue des Chargeurs Réunis

76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90

Fax : 02.35.24.54.67

E-mail : cgtpah@havre-port.fr



Le Havre, le 18 Avril 2016

A l'attention de M. Martel Hervé

Monsieur,

Le calendrier scolaire 2015/2018, validé par le conseil supérieur de l'éducation, détermine plusieurs orientations et décisions qui, au final, fixe aussi le rythme de notre activité sociale et constitue une référence, parfois déterminante, pour les institutions et nos entreprises.

Dans ce cadre il a été décidé, **pour les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017**, que les classes seront vaquées les vendredi et samedi matin suivant le jeudi de l'Ascension. Ainsi, nos enfants auront par cette décision un moment privilégié en famille dès lors que cette décision soit suivie d'une orientation identique dans nos entreprises.

Je vous demande donc, pour cette année, d'une part en signe de reconnaissance des efforts fournis par vos personnels au quotidien et d'autre part, comme une façon pour le GPMH de contribuer à l'épanouissement des familles de vos salariés, **le chômage, pour l'ensemble des salariés du GPMH, du vendredi 6 Mai, jour suivant le Jeudi de l'ascension.**

Nous avons su cette année encore, trouver un terrain d'entente concernant nos négociations annuelles obligatoires, malgré le fait que l'ensemble de nos revendications n'étaient pas satisfaites, l'acceptation de cette journée chômée serait donc perçue comme un véritable message adressé à vos personnels, de l'intérêt que vous leur portez.

Dans l'attente donc d'une réponse à ce courrier, je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Le Secrétaire Général



L. DELAPORTE

Copies : V.MALFERE (DGA), S.FERREIRA (DRH), F.LOUVET (RH), Info et affichage aux salariés